GRACE-BERLEUR, comm. de la prov. de Liège; à 5 1/2 kil. de Liége, à 3 kil. de Hollogne-aux-Pierres et de Loncin, et à 175 m. d'altitude seuil de l'église).

Pop. 5,846 hab.; — 471 hect.

Arr. adm. et jud. de Liège; cant. de j. de p. de Hollogne-aux-Pierres. — Ev. de Liège.

Terrain assez inégal; plaines arables; sol très varié; — agriculture. — Charbonn.; — fabr. de chaudières.

Son château servit de quartier-général à Marlborough, en octobre 1702.

Une partie du village de Grâce-Berleur constituait une seigneurie relevant de la cour allodiale de Liège, et appartenant au chapitre de Saint-Martin. L'autre partie appartenait à un seigneur laïque et relevait en fief de la cour féodale de Trognée.

Hemricourt cite un Sébastien Boileau qui fut seigneur de Grâce; son fils Jean est également cité comme seigneur de l'endroit dans un acte de 1322. — Le dernier représentant mâle de cette famille Boileau n'ayant eu que des filles, une d'entre elles épousa M. de Courtejoie. Leur fils Jean de Courtejoie hérita de la partie laïque de la seigneurie, en 1486. Sa descendance la conserva jusque vers 1695, époque où elle passa par alliance à Louis de Jonxcis. A la mort de celui-ci, en 1734, elle échut à sa fille qui avait épousé Ernest Ferdinand Van der Heyden de Blisia.

Un procès surgit au XVIIe s. — et qui fut terminé le 23 janvier 1685, — au sujet de contestations entre le chapitre de Saint-Martin et le baron de Courtejoie relativement aux titre et qualités de seigneur de Grâce. Il fut décidé que le chapitre porterait le titre de « seigneur de Grâce-Saint-Martin » et le baron celui de « seigneur de Grâce-Courtejoie », moyennant certaines conditions.

Chacun des deux seigneurs possédait une cour de justice spéciale.

En 1181, *Graz;* en 1326, *Berlour.*

Population en 1890, — 4,200 habitants.
» » 1910, — 5,720 »

GRAESEN, comm. de la prov. de Brabant; à 35 kil. de Louvain, à 5 1/2 kil. de Léau, de Rummen et de Runkelen, et à 28 m. d'altitude.

Pop. 435 hab.; — sup. 326 hect.

Arr. adm. et jud. de Louvain; cant. de j. de p. de Léau. — Archev. de Malines.

Terrain plat; sol argilo-sablonneux; — agriculture.

Cours d'eau: plusieurs ruisseaux, dont le Graesbeek.

Eglise de 1897-98.

Le nom de Graesen dérive probablement du flamand *gras*, herbage. On ne le trouve cité qu'à partir du XIIIe s. sous les formes, peu altérées, de *Grasen, Graize, Graise, Grase, Graesen, Graaz, Gerasen, Graessem*, etc. — La commune est entourée de tous côtés par des ruisseaux.

Le territoire de Graesen dépendait jadis du comté de Looz, dont les possesseurs y exerçaient les droits de souveraineté. Quant à la haute justice et aux prérogatives qui en dépendaient, elles furent toujours entre les mains des Montenaeken, puis des Duras, leurs vassaux.

Les diplômes mentionnent une famille noble du nom de Graesen, dont les possessions allèrent, par fraction, enrichir la dotation de l'abbaye d'Oriente.

Le seigneur de Graesen fut l'un des barons chargés, en 1425, de défendre le Brabant contre les partisans de la comtesse Jacqueline de Bavière.

Les principaux propriétaires de Graesen, après le seigneur, étaient l'abbaye de Heylissem, celle d'Oriente et celle de Parc les Dames.

Population en 1815, — 295 habitants.
» » 1840, — 325 »
» » 1890, — 380 »

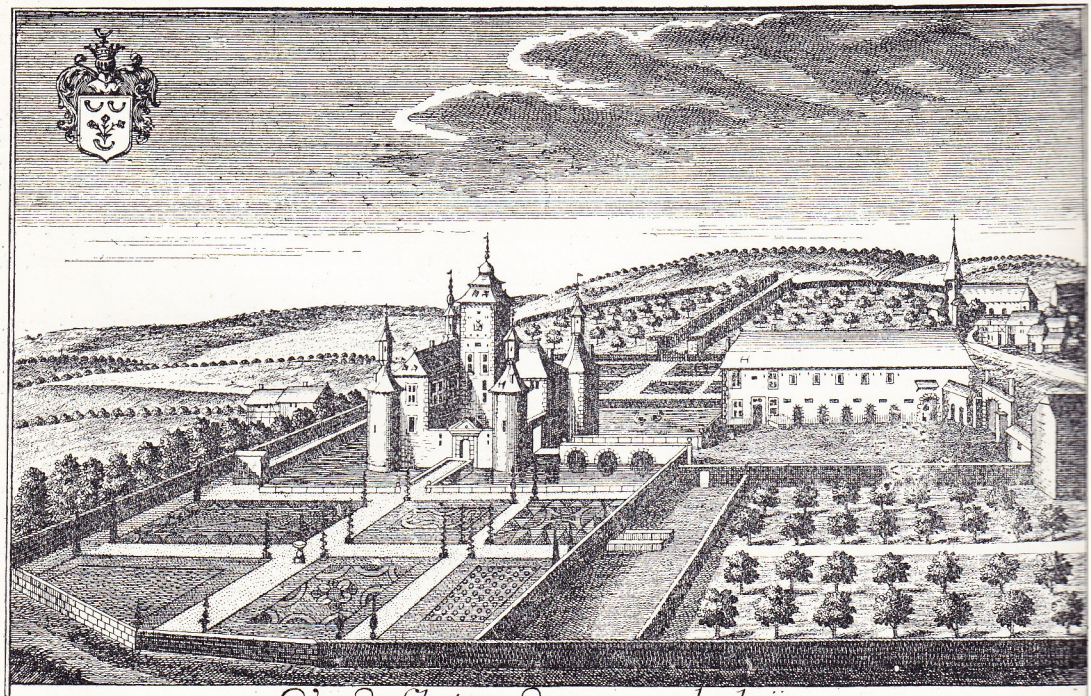

Vue du Chateau de grace en hesbaie.

R. le Loup fec.

Gravure extraite de Saumery

EUG. DE SEYN
Membre de la Société royale d'Archéologie de Bruxelles et de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Gand

DICTIONNAIRE HISTORIQUE ET GEOGRAPHIQUE DES COMMUNES BELGES

HISTOIRE - GÉOGRAPHIE - ARCHÉOLOGIE
TOPOGRAPHIE - HYPSOMÉTRIE
ADMINISTRATION -- INDUSTRIE -- COMMERCE
ETC., ETC., ETC.

TOME PREMIER

BRUXELLES
A. BIELEVELD, ÉDITEUR
66, rue Montagne-aux-Herbes-Potagères, 66

1924